



**TOURAINÉ**  
LE DÉPARTEMENT 

# COMPTE ADMINISTRATIF 2024 & BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

**ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE  
DU 27 JUIN 2025**

*Avec vous,  
chaque jour !*

    [touraine.fr](https://www.touraine.fr)

1. Le Compte Administratif 2024
2. Le Budget Supplémentaire 2025

# 1.

## Le Compte Administratif 2024 : la mise sous-tension confirmée pour le Département à cause de la poursuite de la baisse des Droits de Mutation à Titre Onéreux

## *Budget principal*



<b>RESULTAT 2024</b>	<b>22,95 M€</b>
Résultat de fonctionnement	+37,31 M€
Résultat d'investissement	-14,36 M€

## *Budget annexe des Boutiques des Monuments*

<b>RESULTAT 2024</b>	<b>0,60 M€</b>
----------------------	----------------

## *Budget annexe de l'IDEF*

<b>RESULTAT 2024</b>	<b>0,027 M€</b>
----------------------	-----------------

# 1. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

## FONCTIONNEMENT



## INVESTISSEMENT



702,5 M€ TOTAL EXERCICE 2024 725,4 M€



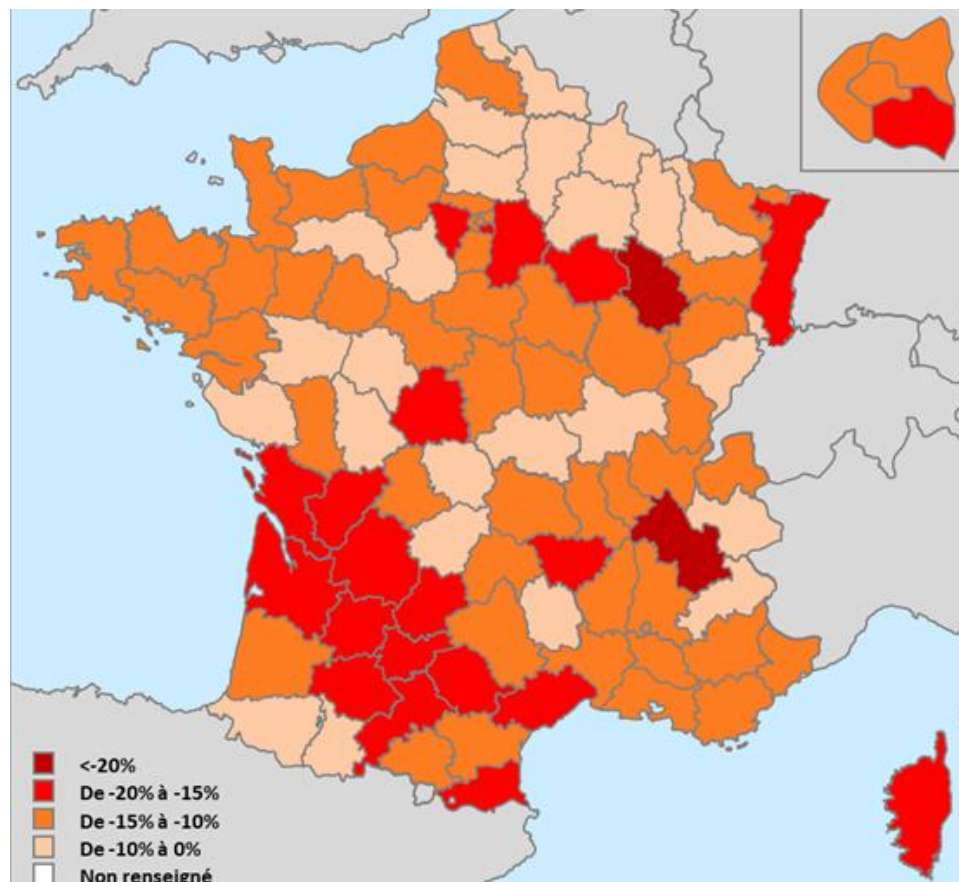
\*Hors mouvements neutres de dette de 8,7 M€

\*\* Inklus les frais divers

- La poursuite de la baisse des Droits de Mutation à Titre Onéreux confirme la mise sous tension financière pour le Département.
- Les recettes de fonctionnement demeurent sans réelle dynamique, notamment à cause de la contre-performance de la TVA.
- Les dépenses de fonctionnement sont marquées par la dynamique des dépenses sociales.
- L'investissement reste tourné vers les besoins des habitants.

## 1.1 – Les recettes de fonctionnement (+0,6% par rapport à 2023) :

### *Evolution des DM50 entre 2023 et 2024*



Source : Calcul FNTP à partir des données du CGEDD

### *Evolution de la TVA entre 2023 et 2024*

Les deux fractions de TVA en compensation de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises :

- ⇒ Contre-performance nationale (+0,8% au lieu des +4,5% annoncés début 2024).
- ⇒ Les remboursements de TVA demandés par les entreprises sont sollicités plus régulièrement afin d'optimiser leur trésorerie.
- ⇒ La dynamique de la TVA ne suit plus l'inflation et la croissance.

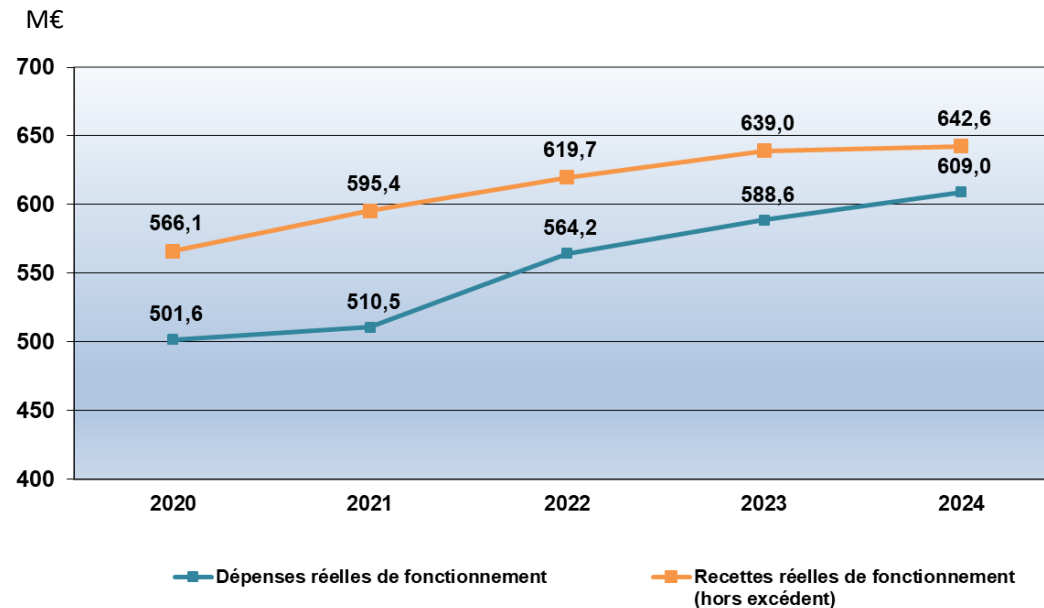


## 1.2 – Les dépenses de fonctionnement (+3,5% par rapport à 2023 ou +6% hors réserve DMT0) :

- ⇒ Impact des **mesures nationales** non compensées intégralement : la revalorisation du RSA, le SEGUR de la Santé et la rétroactivité décidée sur les « Oubliés du SEGUR », les revalorisations salariales des personnels dans les structures sociales et en faveur des assistants familiaux.
- ⇒ La progression des **dépenses sociales, 66% du budget** (402 M€ soit +27,5 M€) dont une partie imposée par l'Etat et non compensée s'explique essentiellement par les Allocations Individuelles de Solidarité (50% des dépenses sociales) : +4,9 M€ sur l'APA ; +3,5 M€ sur le RSA ; +3 M€ sur la PCH.
- ⇒ Les **dépenses de personnel** (122,5 M€) enregistrent une légère progression (+1,8%), inférieure à l'inflation (2% en 2024), en lien avec les revalorisations successives du point d'indice de la fonction publique territoriale et du SMIC pour les assistants familiaux.

- ⇒ Les **autres dépenses** concernent la contribution au SDIS (31,1 M€), les dépenses en faveur du domaine culturel, touristique, sportif (8,6 M€), des collèges (8,4 M€), la transition énergétique (7,8 M€), les infrastructures routières (5,1 M€) et les transports (4,4 M€), l'aménagement du territoire (3,5 M€), ...
- ⇒ La **péréquation** entre départements sur les DMTO : l'Indre-et-Loire reste bénéficiaire net (+5,3 M€) grâce à la répartition de toute la réserve nationale, en 2024, afin de limiter les effets de la chute des DMTO.

*La croissance des  
dépenses et recettes de  
fonctionnement en 2024*



*Avec vous,  
chaque jour !*



## 1.3 – Les dépenses d'équipement :

65 M€ réalisés en 2024 (dont +2 M€ pour les aides au bloc communal via les fonds départementaux F2D/FDSR).

### *Les politiques d'accompagnement des territoires :*

#### ▪ **Les collèges : 16 M€**

Restructuration dans les collèges (Château-Renault, Montaigne à Tours, Choiseul à Amboise) ; grosses réparations et travaux de mise en sécurité ; outils numériques ; équipements de mobilier scolaire et cuisine ; matériel d'entretien pour les ATTEE.

#### ▪ **Les infrastructures routières : 17,2 M€**

Entretien et amélioration du réseau ; grands travaux routiers (aménagement RD943) ; ouvrages d'art (réhabilitation du Pont de Descartes, Pont Charles de Gaulle à Vouvray, réparation des perrés de Véretz).

#### ▪ **Les déplacements doux et mobilités durables : 0,65 M€**

Plan des mobilités douces ; réparations sur les itinéraires cyclables de la Loire à vélo (Bois Chétif) et hors Loire à vélo.

- **L'aménagement du territoire : 10,3 M€**

Aides au bloc communal (10 M€) ; budget participatif.

- **La transition écologique : 2,1 M€**

Espaces Naturels Sensibles (sites départementaux et sites locaux).

- **La transition énergétique : 1 M€**

Fin du contrat de performance énergétique ; travaux de rénovation énergétique dans 4 collèges ; installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de 32 collèges ; mise en œuvre du contrat de performance environnementale.

- **Le tourisme, la culture, le sport, les monuments : 2,1 M€**

Fonds FIDIT en faveur du tourisme ; fonds FICS en faveur des associations culturelles et sportives ; grosses réparations dans les monuments.

- **Le SDIS : 1 M€**

Accompagnement du Département dans les investissements du SDIS.

## *Les politiques sociales :*

- **L'habitat : 4 M€**

Nouvelle délégation sur les aides à l'amélioration de l'habitat privé et délégation des aides à la pierre.

- **L'autonomie : 1,3 M€**

Le Plan d'Investissement Autonomie accompagne les travaux dans les EHPAD (Villeloin-Coulangé ; Hameau de la Thibaudière).

## *Les moyens et ressources :*

- **La gestion du patrimoine immobilier : 2,6 M€**

Grosses réparations sur les bâtiments, restructuration de l'Hôtel consulaire, début de la restauration du Nymphée du Grand-Pressigny, réfection de cases à sel dans les STA.

- **Les autres moyens** (l'informatique : 2,8 M€ ; le renouvellement de véhicules routiers : 2 M€).

## 1.4 – Les principaux indicateurs de l'année 2024 :

### *L'épargne :*

Epargne brute : 33,5 M€

Remboursement du capital de la dette : 28,5 M€

Epargne nette : 5,1 M€

### *La dette :*

Encours de dette : 237,6 M€ (soit +16,5 M€)

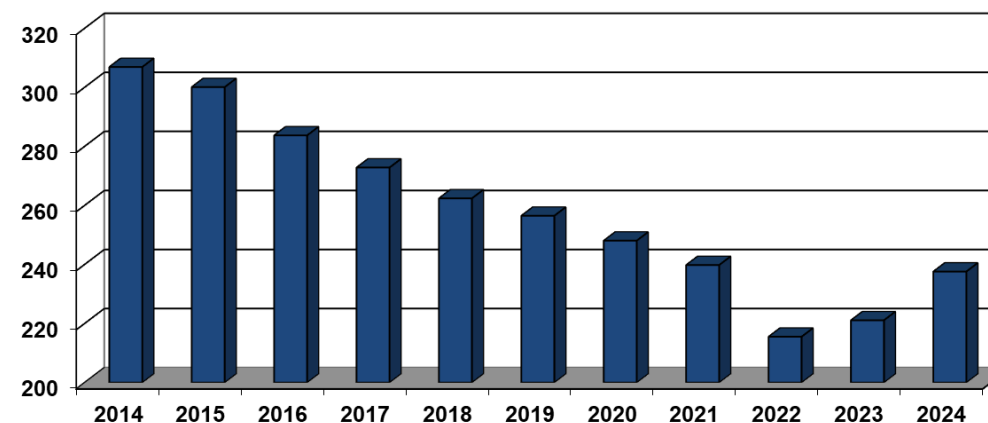
Emprunt 2024 : 45 M€

Capacité de désendettement : 7,1 années

### *Le délai de paiement :*

Délai de paiement 2024 : 28,9 jours (ou 19,4 jours en neutralisant une thématique conjoncturelle)

### *Evolution de l'encours de dette*



## 1.5 – La nouvelle annexe verte :

- Loi de Finances Initiale pour 2024 (article 191) : les collectivités doivent analyser **les impacts positifs ou négatifs de leurs dépenses d'investissement sur l'environnement à partir de leur Compte Administratif 2024**, dans une annexe du CA, intitulée « *Impact du budget pour la transition écologique* ».
  - ⇒ Annexe technique imposée par l'Etat avec une cotation de dépenses (favorables/défavorables/neutres) selon des articles comptables éligibles
- A compter de 2024, le 1<sup>er</sup> axe sur les 6 identifiés, fait l'objet d'une cotation : « atténuation du changement climatique », soit 17 articles comptables recensés (33 M€ sur les 65 M€ de dépenses d'équipement réalisées en 2024) => Méthodologie de cotation appliquée : la méthode I4CE.
- Résultats : 72% des dépenses sont classées « neutres » (dépenses sans impact significatif sur l'environnement, par exemple toutes les dépenses liées à l'entretien du patrimoine existant) ; 20% sont « défavorables » (extension de bâtiments, artificialisation des sols) et 8% sont « favorables » (essentiellement les dépenses dans le cadre du CPE).

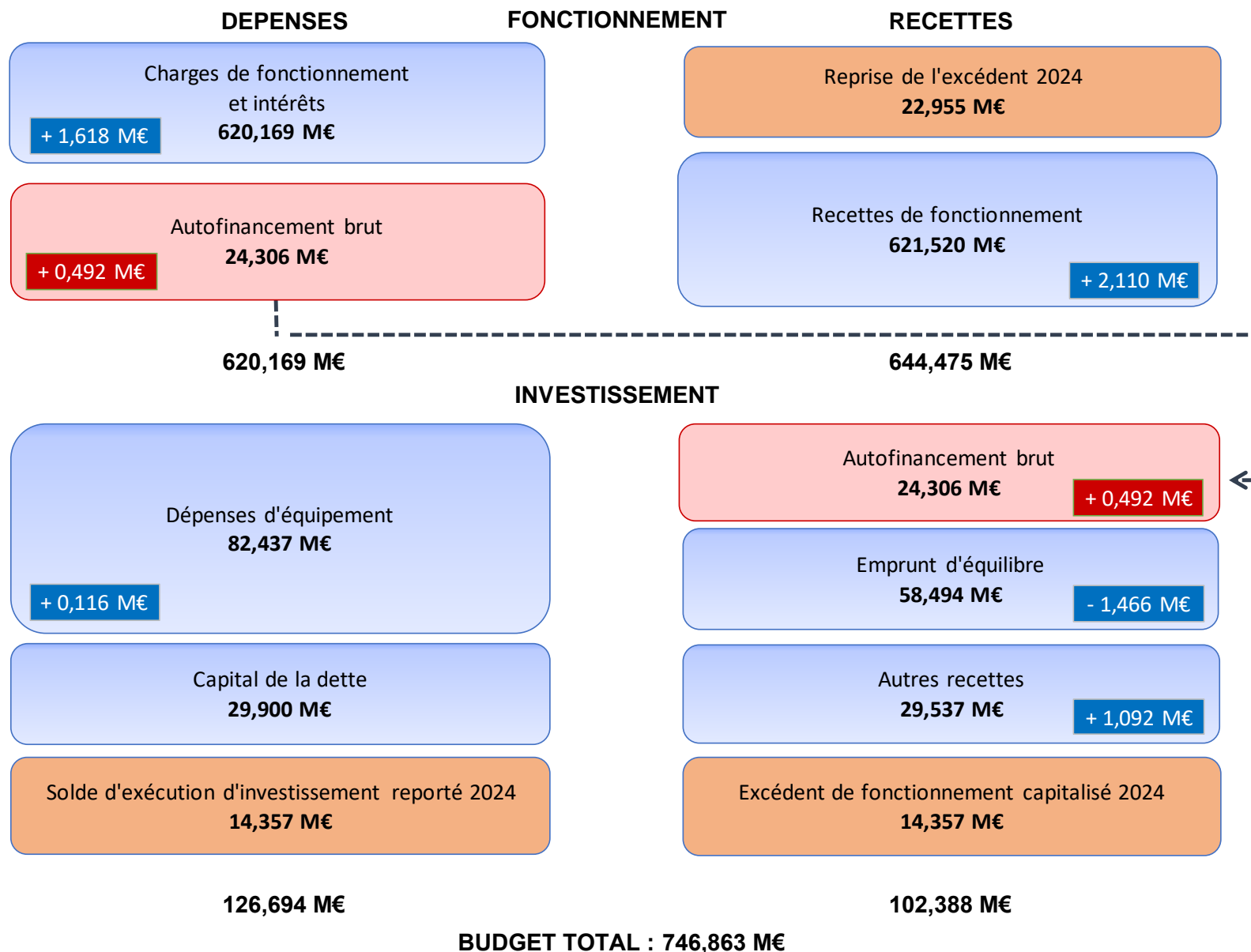
## 2.

# Le Budget Supplémentaire pour 2025 : des ajustements techniques pour la bonne exécution du budget de l'année


- Ajustement financier pour la **ponction de l'Etat** au titre de la contribution au redressement des comptes publics (le DILICO) notifiée à hauteur de 2,2 M€ : +1,2 M€ de dépenses car 1 M€ déjà provisionnés au BP.
- La régularisation positive de la **TVA définitive 2024 (impact 2025)** et ajustement de la péréquation : +1,4 M€ de recettes.
- En **investissement**, des ajustements liés à l'avancement des projets, notamment en faveur de l'habitat (+1 M€).
- **Epargne** en légère amélioration : +0,5 M€ et **emprunt prévisionnel** en baisse (-1,5 M€ soit 58,5 M€ en prévision).



## 2. LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025



\* Hors mouvements neutres de dette et opérations d'ordre

 Écart par rapport au BP 2025



*En vous remerciant de votre attention*

*Avec vous,  
chaque jour !*

 [touraine.fr](http://touraine.fr)